



Politique environnementale et énergétique EBRC

EBRC, conscient de sa responsabilité environnementale et énergétique, met en œuvre un Système de Management de l'Environnement et de l'Energie (SMEEn) qui se veut efficace et efficient. Son objectif est de limiter au maximum les impacts tant de ses propres activités que de celles de ses partenaires sur l'environnement et les ressources énergétiques.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de l'action d'EBRC pour le renforcement de l'efficacité énergétique et la préservation de l'environnement, d'une part en impliquant l'ensemble de ses collaborateurs, de ses prestataires et de ses Clients et, d'autre part, en communiquant ses objectifs et résultats au sein du groupe POST.

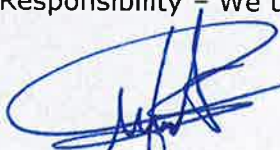
Les principes et "best practices" édictés par la Superdreckskschëst, le Code of Conduct Européen, le Climate Neutral Data Centre Pact ainsi que les labels Entreprise Socialement Responsable et Responsibility Europe, qui guident EBRC au quotidien, contribuent au Système de Management de l'Environnement et de l'Energie mis en place.

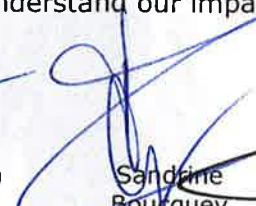
Ainsi, EBRC s'engage à :

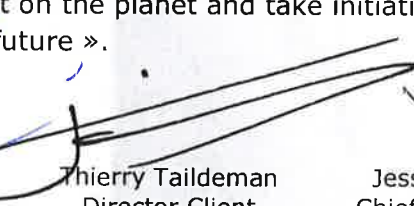
- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur ainsi que toute autre exigence applicable à ses activités concernant l'environnement, les usages énergétiques, la consommation et l'efficacité énergétique ;
- Identifier, contrôler et maîtriser les risques liés au contexte et aux enjeux de l'organisation ;
- Prévenir toute forme de nuisance ou de pollution due à ses activités ;
- Améliorer son efficacité énergétique globale, notamment par l'achat de produits et services économes en énergie et par l'intégration de technologies efficaces dès les phases de conception des nouveaux projets ;
- Améliorer chaque année le taux de ses déchets triés ;
- Eviter tout accident environnement.

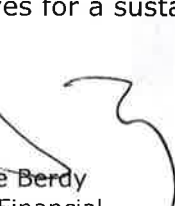
Les objectifs fixés par EBRC seront atteints grâce à la mise en œuvre de ce SMEEn piloté par l'organisation environnementale et énergétique mise en place et soutenue par la Direction. La participation active de chacun à cette démarche éco-responsable s'inscrit, en termes de développement durable, dans l'une des cinq valeurs fondamentales "EARTH" d'EBRC, à savoir :

« Responsibility – We understand our impact on the planet and take initiatives for a sustainable future ».


Sébastien Genesca
Chief Executive Officer


Sandrine Boucquey
Director HR & Legal


Thierry Taïldeman
Director Client Service Operations


Jesse Berdy
Chief Financial Officer